DOCUMENT RESUME

ED 338 087 FL 019 814

AUTHOR Theberge, Raymond
TITLE Evaluation du programme d'etudes de francais langue seconde en immersion a la 6e annee. La comprehension orale et la production orale, 1990. Rapport Final. (Evaluation of French as a Second Language Study Program for Grade Six Immersion. Oral Comprehension and Speaking Skills, 1990. Final Report).
INSTITUTION Manitoba Dept. of Education and Training, Winnipeg.
REPORT NO ISBN-0-7711-0994-6
PUB DATE 90
NOTE 69p.; Prepared by the Bureau de l'education francaise. For summaries, written in both English and French, see FL 019 816.
PUB TYPE Reports - Evaluative/Feasibility (142) -- Tests/Evaluation Instruments (160)
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC03 Plus Postage.
DESCRIPTORS Curriculum Design; Evaluation Criteria; Foreign Countries; *French; Grade 6; *Immersion Programs; Intermediate Grades; *Listening Comprehension; Measurement Techniques; Program Effectiveness; Program Evaluation; Research Methodology; Second Language Programs; *Speech Skills
IDENTIFIERS Manitoba

ABSTRACT

An evaluation of Manitoba's French immersion programs at the levels of grades 3, 6, and 9 focused on program effectiveness in teaching listening comprehension and speech skills. The results for grade 6 are presented here. The first section describes the framework of the immersion curriculum and the listening and oral skills targeted in it. The second section outlines the study's design, including the evaluation instrument used, its pilot testing, sampling, data collection, evaluators, scoring, and evaluation criteria. The third section presents results and interpretation, and the final section offers conclusions and nine recommendations for program design, classroom implementation, and program administration. It was found that objectives of the oral comprehension and speaking skills components of the French-as-a-Second-Language curriculum were adequately achieved. However, four of the objectives used for the evaluation were judged unsatisfactory: (1) expressions from context; (2) motivates others to act; (3) uses precise terms; and (4) uses appropriate grammatical structures. There was a higher level of achievement in oral comprehension than in speaking skills. The evaluation instrument is appended. (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

ED388602

Évaluation du programme d'études de français langue seconde en immersion à la 6e année

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

W. Dertach

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

☑ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

1181, avenue Portage, pièce 509
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3G 0T3
(204) 945-6916

FL019814

MG-9238

BEST COPY AVAILABLE

Évaluation du programme d'études de français langue seconde en immersion à la 6e année

LA COMPRÉHENSION ORALE
ET
LA PRODUCTION ORALE
1990

RAPPORT FINAL

Publication autorisée par le
Bureau de l'éducation française
EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE
MANITOBA

Guy L. Roy, Sous-ministre adjoint

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction réservés par le Bureau de l'éducation française au Manitoba.

ISBN : 0-7711-0994-6

Dépôt légal : 4e trimestre 1990

Bibliothèque nationale du Canada

Évaluation du programme d'études de français
langue seconde en immersion à la 6e année :

La compréhension orale et la production orale

Préparée par :

Raymond Théberge, Ph. D.
Directeur
Centre de recherche
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

Les conclusions et les opinions contenues dans le présent rapport sont celles de l'enquêteur principal et ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques d'Éducation et Formation professionnelle Manitoba.

ERIC

Préambule

Le Bureau de l'éducation française a formulé, en 1987, un projet d'évaluation touchant les programmes de français langue seconde en immersion. Le projet d'évaluation portait spécifiquement sur les composantes de la compréhension orale et de la production orale des programmes de français langue seconde. On a retenu trois niveaux pour l'évaluation : la troisième, la sixième et la neuvième année. Le but général de ce projet d'évaluation était de vérifier le niveau d'atteinte des objectifs reliés à la compréhension orale et la production orale.

Le présent rapport donne les résultats de la sixième année. Un rapport sommaire en français et en anglais est disponible auprès du Bureau de l'éducation française. L'outil d'évaluation utilisé en mai 1989 est disponible au Centre des manuels scolaires d'Éducation et Formation professionnelle Manitoba.

Un comité consultatif constitué de représentants des divisions scolaires et du Ministère avait à s'assurer du bon développement du projet. De plus, on a établi trois comités techniques constitués de professeurs en service et de conseillers pédagogiques pour élaborer les outils d'évaluation et interpréter les résultats.

Le projet représente un travail collectif qui n'aurait pu se réaliser sans la collaboration et la coopération de tous les intervenants. Au nom du Bureau de l'éducation française, je tiens à remercier tous les participants au projet.

Guy L. Roy
Sous-ministre adjoint

Table des matières

Avant-propos 4
Remerciements 5
Le processus d'évaluation des programmes 7
La structure du rapport 8

1 - L'encadrement du programme de français langue seconde en immersion
La communication orale 10
Les habiletés de la compréhension orale et la production orale 12

11 - L'instrumentation et la méthodologie
L'outil d'évaluation 16
La mise à l'essai de l'outil d'évaluation 18
L'échantillonnage 19
La cueillette des données 20
Les évaluateurs 20
L'élaboration de la grille de correction 22
La compréhension orale 22
La production orale 24

111 - L'utilisation de la grille
Les résultats et les interprétations 32

IV - Conclusions
Les conclusions et les recommandations 45

Appendice
L'outil d'évaluation 48

AVANT-PROPOS

Les buts du programme d'immersion

Le programme d'immersion en langue française s'adresse à l'élève qui ne possède que peu ou pas de français. Le programme a pour but de rendre cet élève fonctionnellement bilingue, c'est-à-dire qu'après ses années d'études et selon ses capacités, il possédera les compétences langagières pour communiquer en français et en anglais. Au-delà de son but langagier et en plus du développement d'une attitude positive envers la culture française, les buts du programme d'immersion s'inscrivent dans le cadre des buts de l'apprentissage pour les jeunes de cinq à dix-huit ans. Le cursus scolaire en immersion, comme tous les autres cursus scolaires au Manitoba, vise le développement maximal de l'élève sur les plans intellectuel, physique, moral, affectif et social. (Politique curriculaire de l'éducation en immersion française, p. 5)

Remerciements

Le Bureau de l'éducation française désire remercier les personnes suivantes qui ont siégé au Comité consultatif des projets d'évaluation en compréhension et production orales en 3e, 6e et 9e années du programme d'immersion française soit en 1987, 1988 et /ou 1989 :

Madeleine Coderre	Division scolaire Winnipeg n° 1
Norbert Delaquis	Division scolaire Saint-Vital n° 6
René Deleurme	Division scolaire Saint-Vital n° 6
Gérald Gagnon	Division scolaire Saint-Boniface n° 4
Henri Grimard	Bureau de l'éducation française
Jocelyne Hullen	Division scolaire Fort Garry n° 5
Ernest Molgat	Bureau de l'éducation française
David Oborne	Division scolaire Winnipeg n° 1
Marcel Pelletier	Division scolaire Winnipeg n° 1
Priscille Poirier	Division scolaire Mystery Lake n° 2355
Sylvia Taggart	Division scolaire Brandon n° 40
Donald Teel	Division scolaire Winnipeg n° 1
Patricia Vandal	Division scolaire Rivière Seine n° 14

Le Bureau de l'éducation française remercie les personnes suivantes qui ont siégé au Comité consultatif, en 1990, pour l'approbation des rapports globaux et sommaires des projets en 6e et 9e années.

Jean Beaumont	Division scolaire Fort Garry n° 5
Gérald Gagnon	Division scolaire Saint-Boniface n° 4
Henri Grimard	Bureau de l'éducation française
David Oborne	Division scolaire Winnipeg n° 1
Norbert Philippe	Division scolaire Saint-Vital n° 6
Priscille Poirier	District scolaire Mystery Lake n° 2355
Sylvia Taggart	Division scolaire Brandon n° 40
Patricia Vandal	Division scolaire Rivière-Seine n° 14

Le Bureau de l'éducation française ainsi que le Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface remercient sincèrement toutes les écoles qui ont participé à ce projet. Un merci particulier aux membres du comité technique qui a élaboré les épreuves :

Madeleine Coderre	Division scolaire de Winnipeg
Rachel Deniset	Bureau de l'éducation française
Ephrem Dupont	Bureau de l'éducation française
Bibiane Gobeil	Division scolaire de Winnipeg
Claire Painchaud	Division scolaire de Seven Oaks
Sylvia Taggart	Division scolaire de Brandon

Nous remercions également Francine Allaire (traitement de texte), Claude de Moissac (coordonnateur du projet) et Patricia Thibodeau (révision de textes) pour la qualité de leur travail.

INTRODUCTION

Le processus d'évaluation des programmes

L'évaluation d'un programme d'études peut être vue comme faisant partie du processus plus large de l'implantation de ce programme. Il existe aussi différentes façons de procéder à l'évaluation d'un programme d'études dépendant des aspects à évaluer. Toute évaluation est réalisée à partir d'un ensemble d'informations et de données recueillies auprès des différents groupes d'usagers (les professeurs, les administrateurs, les élèves) en fonction des buts spécifiques de l'évaluation. Dans le présent cas, nous avons utilisé un échantillonnage représentatif d'élèves pour mesurer le degré d'atteinte des objectifs de deux composantes du programme d'études français langue seconde (FL2I), soit la compréhension orale et la production orale, de la sixième année immersion.

Il est primordial de se rappeller que la présente étude est une évaluation de l'atteinte des objectifs du programme d'études et non une évaluation normative des habiletés de compréhension et de production orales des élèves de la sixième année. De façon générale, les résultats de cette évaluation du programme ont fourni des renseignements qui faciliteront la tâche de ceux et celles qui auront à réviser ou à implanter le programme d'études.

Le processus d'évaluation doit respecter la réalité du milieu scolaire dans lequel se déroulera l'évaluation. Pour ce faire, un comité technique composé de professeurs de la sixième année ainsi que de conseillers pédagogiques provenant des divisions scolaires et du Bureau de l'éducation française a été établi pour assurer la validité de l'évaluation. Le rôle de ce comité était de choisir les objectifs du programme d'études à évaluer et de participer à l'élaboration de l'instrument, pour ensuite se prononcer sur le niveau d'atteinte des objectifs retenus pour l'évaluation.

La structure du rapport

Le rapport de l'évaluation des composantes de la compréhension et de la production orales du programme de français langue seconde immersion de la sixième année est structuré de la façon suivante.

La première section discute de l'encadrement du programme d'études, des éléments d'apprentissage ainsi que des objectifs de la compréhension et de la production orales.

La deuxième section traite du processus de l'élaboration de l'instrument d'évaluation. L'étape de l'élaboration de l'instrument comprend la conception et la mise à l'essai. L'étape de la cueillette des données comporte la formation des évaluateurs et l'échantillonnage. La correction est faite à partir de grilles formulées en fonction de certains critères.

La troisième section présente et discute des résultats de la compréhension et de la production orales. Une quatrième section donne les conclusions générales et fait quelques recommandations.

Section 1 - L'encadrement du programme de français langue seconde en immersion.

> *"Dans l'apprentissage d'une langue, ce qui importe c'est l'expérience à communiquer. L'attention de l'enseignant se porte avant tout sur le message que l'élève cherche à transmettre. La forme soutient le message mais n'est jamais plus importante que lui. Cette perspective implique qu'il faut tolérer l'erreur de forme à la condition qu'elle n'entrave pas la communication. La forme se raffinera avec l'usage et la pratique. Il faut aussi accorder de l'attention aux éléments paralinguistiques tels que les gestes, les mimiques et les intonations, éléments qui font partie intégrante du processus d'utilisation d'une langue et qui participent à la transmission des messages."*
> (Encadrement des programmes d'études de Français langue seconde en immersion, (FL2I) Éducation Manitoba).

Le principe fondamental de la conception du langage sur lequel est fondé le programme d'études est que toute activité langagière est faite en fonction d'un besoin de communication dans une situation de communication. De plus, les éléments linguistiques tels que la syntaxe et le lexique, si importants soient-ils, sont au service de la communication.

Une lecture de l'ensemble des écrits portant sur l'enseignement des langues secondes révèle que depuis le début des années 70, on préconise une approche dite communicative. Cette approche communicative représente une innovation pédagogique des plus fondamentales dans le milieu éducatif. C'est un nouveau courant pédagogique qui doit orienter notre enseignement des langues secondes, voire même la langue maternelle.

L'encadrement du programme d'études peut être défini comme une approche, c'est-à-dire un ensemble de principes et de concepts qui constituent cette approche. Le comité technique a tenté de respecter cette approche dans son travail d'élaboration d'un outil d'évaluation. Même si on ne s'y réfère pas explicitement dans le programme d'études, il semble que les principes de cette approche en sous-tendent l'encadrement.

La communication orale

Le mandat du comité était d'évaluer les composantes de la compréhension orale et de la production orale du programme d'études. Le mandat, tel qu'énoncé, faisait mention de deux habiletés distinctes. De fait, en communication orale, le lien qui existe entre la compréhension et la production est intrinsèque à l'acte de communication :

> *"Les deux habiletés langagières de la compréhension orale et de l'expression orale sont deux aspects corrélatifs de la communication orale et s'influencent l'un l'autre : il n'y a de communication orale que là où l'on parle et l'on écoute"* (Programme d'études FL2I)

Selon le programme d'études, les apprentissages à réaliser en production orale se feraient à travers les différents types de discours, soit le discours expressif, incitatif, informatif et poétique-ludique, ainsi que celui relatif aux actes sociaux. On veut donner à chaque élève l'occasion de développer et de pratiquer diverses formes langagières qui se rapportent aux fonctions langagières énoncées. "Le développement de l'habileté à communiquer oralement se fera à partir des situations authentiques fournies par la vie de la classe et/ou à partir des mises en situation aussi réelles que possibles qui exploitent les diverses fonctions langagières." (Programme d'études FL2I)

Concrètement, on retrouve deux sections séparées dans le programme d'études : l'une portant sur la compréhension orale et l'autre portant sur la production orale. Pour chacune des sections on identifie des éléments d'apprentissage, les comportements attendus de l'élève ainsi que des exemples et des activités. Les éléments d'apprentissage de la compréhension orale sont : la perception auditive, la compréhension orale et les éléments d'apprentissage reliés aux types de discours, soit le discours relatif aux actes sociaux et les discours expressif, informatif, incitatif et poétique - ludique. Nous reprendrons une discussion de ces éléments d'apprentissage au moment de traiter plus particulièrement de chacune des sections du programme.

La tâche du comité technique était d'intégrer dans un même instrument des éléments d'apprentissage ainsi que des comportements attendus de l'élève. Toute évaluation comporte la prise de décisions par rapport à ce qui doit et peut être évalué. Ces décisions furent prises à partir de nos connaissances des techniques d'évaluation et de l'expérience en salle de classe des membres du comité.

Les habiletés de la compréhension orale et de la production orale

I. La compréhension orale

Il a déjà été mentionné que l'écoute (la compréhension orale) englobe au moins trois habiletés intellectuelles : la perception auditive, la compréhension auditive et l'écoute critique. La présente évaluation s'est préoccupée des comportements langagiers de l'écoute reliés à la compréhension auditive et l'écoute critique. Cette décision d'exclure la perception auditive de notre évaluation repose sur deux raisons : 1) la difficulté d'intégrer des activités du genre à une situation communicative et 2) le stade relativement avancé des élèves de la sixième année dans leur développement langagier.

a - la compréhension auditive

> *"Il y a compréhension auditive lorsque l'interlocuteur ou l'interlocutrice, afin de comprendre le message qui lui est adressé, s'appuie non seulement sur ses connaissances de la langue mais se réfère aussi au contexte de la situation de communication et fait intervenir ses propres expressions."* (Programme d'études FL2I)

Un comportement auditif typique serait de déduire à partir du contexte la signification des mots inconnus.

b - l'écoute critique

> *"L'écoute critique recouvre des activités mentales qui relèvent de l'examen, de l'évaluation, de l'appréciation critique, et du jugement."* (Programme d'études FL2I)

Un comportement auditif typique serait de faire des prédictions ou de porter des jugements.

L'analyse des processus de la compréhension auditive et de l'écoute critique révèle dix-neuf comportements ou objectifs dont plusieurs sont similaires. Le comité technique a dû faire une synthèse et une sélection des objectifs, réduisant ainsi le nombre à six objectifs globaux :

1. écoute et réagit de façon appropriée dans une situation de communication orale;
2. résume en ses propres mots les idées du locuteur;
3. peut faire des prédictions;
4. peut porter des jugements;
5. déduit à partir du contexte la signification des mots et expressions;
6. se représente une scène décrite oralement.

II. La production orale

> *"L'élève sera capable de comprendre les messages qui lui sont adressés oralement et de se faire comprendre oralement dans des situations correspondant à des besoins et à des intérêts propres à son âge."* (Programme d'études FL2I)

Les éléments d'apprentissage en production orale sont reliés au concept de "discours du langage" qui définit les diverses formes de production orale en fonction de leur intention de communication. Le programme d'études segmente la communication en cinq types de discours :

1. le discours relatif aux actes sociaux;
2. le discours expressif qui traite des sentiments, des goûts, des réactions, etc.;

3. le discours informatif qui porte sur la transmission d'informations, de renseignements, etc.;

4. le discours incitatif qui porte sur la persuasion, le faire faire;

5. le discours poétique - ludique qui porte sur l'exploitation des mécanismes de la langue et de s'amuser avec la langue (ludique).

Dans le programme d'études il y a une soixantaine de comportements / objectifs qui sont identifiés. Pour les fins de l'évaluation il a été nécessaire de se limiter à quatre catégories globales de comportements - objectifs :

1. exprime ses réactions, goûts, expériences et sentiments (discours expressif);

2. communique de l'information (discours informatif);

3. incite les autres à agir (discours incitatif);

4. raconte en ses propres mots une histoire connue (ludique-poétique).

Le programme d'études précise aussi que pour tous les types de discours on se fixe les objectifs suivants :

1. prononcer ses messages d'une façon claire et cohérente;

2. utiliser l'intonation et le rythme appropriés pour mieux s'exprimer;

3. parler assez fort pour être entendu;

4. employer les mots précis et les expressions justes - éviter les expressions fautives et les anglicismes;

5. organiser ses idées avant de les communiquer;

6. se servir de gestes pertinents;

7. suivre un protocole établi par un groupe lors d'une discussion.

Pour les fins de l'évaluation nous avons catégorisé ces comportements comme suit :

1. organise ses idées;

2. emploie les mots précis;

3. emploie les structures grammaticales appropriées;

4. utilise un débit, une prononciation, un volume, et une intonation tels qu'ils facilitent la communication.

La sélection et la synthèse des objectifs a constitué une première étape du processus d'évaluation.

ERIC

Section 11 - L'instrumentation et la méthodologie

L'outil d'évaluation

L'approche traditionnelle dans le domaine de l'évaluation de la compréhension orale consiste à faire écouter une lecture, un texte, etc. et à poser des questions portant sur ce qu'on a entendu. Cette approche tient compte seulement de quelques éléments de l'habileté de compréhension auditive. De même, par le passé, l'évaluation de la production orale s'intéressait surtout aux éléments prosodiques et à la précision syntaxique et lexicale. La connaissance de ces éléments (le savoir) était privilégiée dans le développement d'une langue seconde. Une critique souvent faite à l'égard du domaine de la mesure et de l'évaluation est son manque de concordance avec la réalité pédagogique. En effet, les techniques d'évaluation qui sont utilisées ne sont pas toujours reliées aux stratégies d'enseignement pratiquées dans la salle de classe.

La réalisation d'une tâche de production orale requiert du locuteur qu'il formule et transmette un message à un auditeur. Le processus implique la prise de décision du locuteur par rapport à ce qui doit être dit, l'organisation du message, l'adaptation du message à l'auditeur et à la situation, le choix des éléments et des structures linguistiques pour transmettre le message et enfin l'articulation du message. La réussite ou le succès du locuteur peut être évalué en fonction du niveau d'atteinte des besoins communicatifs de la tâche de production orale.

Le comité a constaté que l'approche traditionnelle d'évaluation des habiletés langagières n'était pas conforme aux principes d'une approche dite communicative. Dans cette approche on ne tenait pas compte de la relation intrinsèque qui existe entre les habiletés langagières. La tâche du comité était donc de construire un outil d'évaluation qui saurait intégrer la compréhension orale et la production orale.

Les traits suivants reliés à la communication ont été considérés par le comité lors de son travail de conception et d'élaboration de l'outil :

. basé sur l'interaction, la communication se déroule dans un contexte social;

. le contexte socio-culturel fournit des contraintes pour l'usage approprié du langage et des indices pour juger ce qui est acceptable;

. la communication implique la créativité et l'imprévisible;

. la communication se passe dans des conditions psychologiquement acceptables;

. la communication a toujours une intention, un but, un objectif;

. la communication contient un langage authentique;

. la communication est jugée comme étant réussie dépendant de la production (Canale 1981, Canale et Swain 1980, Canale 1984)*.

L'équipe a donc proposé la création d'une situation de communication où les activités de production orale et les activités de compréhension orale ne seraient pas isolées mais plutôt structurées de façon à créer une situation de communication aussi authentique que possible.

---

* Canale, M. 1981, "Introduction to the Ontario Assessment Instrument Pool for French as a Second Language." In **The Ontario Assessment Instrument Pool for French as a Second Language.** Ontario Ministry of Education.
Canale, M. 1984, "A communicative approach to language proficiency assessment in a minority setting." **In** C. Rivera (ed.) **Communicative Competence Approaches to Language Proficiency Assessment. Research and Application.** Clevedon, England : Multilingual Matters Ltd.
Canale, M. Swain, M., 1980, "Theoretical bases of communicative approaches to second language teaching and testing." **Applied Linguistics**, Vol. 1, nº. 1, pp. 1-47.

La mise à l'essai de l'outil d'évaluation

L'étape de la mise à l'essai a comme objectif de vérifier à quel point l'outil permet d'évaluer ce qu'on se propose d'évaluer.

Les sessions de la mise à l'essai ont démontré que le thème intéressait les élèves. Plusieurs sessions de mise à l'essai auprès d'une quarantaine d'élèves provenant de différentes écoles et de divers milieux, ont permis au comité technique d'élaborer un ensemble d'activités reliées à chacun des objectifs à évaluer. Les élèves qui ont participé au processus de la mise à l'essai n'ont pas participé à l'évaluation formelle.

Ces mesures de la mise à l'essai ont obligé le comité technique à développer plusieurs versions de l'outil soit au plan du choix d'activités ou à celui de la structure de l'épreuve.

L'étape de la mise à l'essai a permis de modifier et corriger l'instrument tout en vérifiant qu'avec les données recueillies on puisse faire des jugements sur le niveau d'atteinte des objectifs.

De plus, les données de la mise à l'essai ont servi à vérifier l'application des grilles de correction.

Dans sa formule finale, l'outil d'évaluation est structuré de la façon suivante :

1. la présentation initiale : l'enfant parle de lui-même, de sa famille, de ses aspirations, etc.;
2. l'enfant raconte l'histoire d'un livre qu'il a lue ou d'une émission télévisée qu'il a vue;
3. une discussion portant sur l'école;
4. l'écoute d'une cassette portant sur un accident;
5. l'écoute d'un message téléphonique;
6. l'usage d'un plan de ville pour donner des directives.

Tous les évaluateurs ont reçu la même formation en vue de standardiser les procédures d'évaluation. Ils devaient suivre une démarche particulière tout en

respectant le caractère imprévisible d'une situation d'entrevue.* L'évaluateur avait maîtrisé le texte de l'épreuve afin de rendre la situation plus naturelle.

L'échantillonnage

La population étudiante en sixième année immersion pour l'année scolaire 1988-1989 se chiffrait à 1303 élèves. Il a été décidé, pour des raisons de budget et d'échéances, de procéder à un échantillonnage de 200 sujets. De fait, 242 élèves ont été évalués, ce qui représente au-delà de 15% de la population totale.

Le plan d'échantillonnage a été élaboré par le Statistical Advisory Bureau de l'Université du Manitoba. Certains critères de sélection furent imposés par le comité consultatif : une représentation juste des régions urbaines et rurales ainsi que l'inclusion assurée d'une école provenant de la région du nord de la province.

Le pourcentage d'écoles choisies dans chacun de ces milieux, c'est-à-dire des régions rurales, urbaines et du nord, est proportionnel aux nombres d'étudiants qu'on retrouve dans chacune de ces régions. Des cinquante écoles d'immersion où l'on retrouve la 6e année, quinze écoles ont été choisies de façon aléatoire. Chaque école a ensuite fourni ses listes d'élèves et, à partir d'un tableau numérique, un nombre fut assigné à chacun des élèves. Les nombres ont ensuite été choisis au hasard pour sélectionner un minimum de trois sujets par école.

Cette méthode d'échantillonnage stratifié a donné un groupe représentatif de la clientèle visée.

---

* L'outil d'évaluation ne devrait pas être utilisé sans une formation préalable. Il a été conçu pour l'évaluation d'atteinte d'objectifs et ne représente pas un outil normalisé. La standardisation ne signifie pas la normalisation.

La cueillette des données

La cueillette des données fut effectuée durant la période du 1er au 26 mai 1989. Toutes les écoles ont collaboré pleinement avec l'équipe pour permettre que la cueillette des données se déroule sans contretemps.

Les évaluateurs

Un projet d'évaluation qui consiste en entrevues individuelles exige un nombre important d'évaluateurs. La majorité des évaluateurs qui ont participé au projet étaient inscrits au programme de Baccalauréat en éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface. Certains des évaluateurs avaient une expérience préalable puisqu'ils ont participé à l'évaluation de la troisième année.

Les évaluateurs ont été choisis en fonction des critères suivants : empathie avec les enfants, compétence en français, disponibilité pour toute la période de cueillette et de correction.

Chaque candidat a subi une entrevue afin de vérifier ses habiletés linguistiques. De fait, plusieurs candidats n'ont pas été retenus comme évaluateurs puisqu'ils ne satisfaisaient pas à l'un ou à plusieurs des critères énumérés plus haut.

Au Centre de recherche, tous les évaluateurs ont suivi des sessions de formation portant sur l'administration des épreuves, puis ils ont animé des entrevues de pratique en classe. Les évaluateurs devaient maîtriser le texte de l'épreuve afin de rendre la situation aussi authentique et naturelle que possible. La nature exigeante du travail a occasionné la perte de certains évaluateurs.

La correction des enregistrements des entrevues était normalement faite par des équipes de 2 ou 3 personnes qui avaient reçu une formation antérieure. Une vérification continue par le coordonnateur du projet assurait une constance dans la correction.

Tableau 1

Plan d'échantillonnage

Population totale d'élèves en 6e année 1 303

Région	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves
Nord	1	11
Rural	4	48
Urbain	10	183
Totaux	15	242

Préparé par le Statistical Advisory Bureau de l'Université du Manitoba.

L'élaboration des grilles de correction

L'élaboration des grilles de correction est fondée sur le principe fondamental qu'il doit exister une congruence entre les objectifs à évaluer et les critères de correction (évaluation), lesquels doivent être suffisamment précis pour limiter les possibilités d'interprétations.

Il a donc été nécessaire de construire deux grilles d'évaluation, l'une pour la compréhension orale et l'autre pour la production orale.

La compréhension orale

La compréhension orale a été vérifiée de plusieurs façons et à différents moments de l'épreuve. Outre sa production orale, on a demandé à chaque enfant de produire un dessin qui représentait une scène décrite oralement. L'évaluation de la compréhension orale a donc été faite à des moments spécifiques et de différentes façons.

La correction des épreuves de la compréhension a été faite selon des critères précis. Pour chacun des objectifs, la grille précise les comportements linguistiques attendus dans chaque catégorie. Pour chacun des objectifs, l'évaluation est faite sur une échelle de trois points, **1 étant la cote la plus élevée et 3 étant la cote la plus faible. Une cote de 3** indique des habiletés langagières insuffisantes pour la tâche. **Une cote de 1** indique des habiletés langagières supérieures à la tâche. **Une cote de 2** indique des habiletés langagières suffisantes pour la tâche. La grille précise les critères d'évaluation pour chacun de ces niveaux, et les cotes sont les suivantes :

1- supérieur

2- adéquat

3- inadéquat.

Compréhension orale

échelle descriptive

6e année

Objectifs	1	2	3
1. Écoute et réagit dans une situation de communication orale	L'évaluateur reformule rarement la question pour assurer la compréhension	L'évaluateur doit parfois reformuler la question pour assurer la compréhension	L'évaluateur doit souvent reformuler la question
2. Résume en ses propres mots les idées du locuteur	Réussit 2 fois	Réussit 1 fois	Ne réussit pas
3. Peut faire des prédictions	Réussit 3 fois	Réussit 2 fois	Réussit 1 fois
4. Peut porter des jugements	Réussit 3 fois	Réussit 2 fois	Réussit 1 fois
5. Déduit à partir du contexte la signification des mots et expressions	Réussit 4 mots	Réussit 2-3 mots	Réussit 0-1 mot
6. Se représente une scène décrite oralement	Représente 4-5 détails	Représente 2-3 détails	Représente 0-1 détail

La production orale

La conception de la production orale que l'on présente dans le programme d'études a mené à la sélection des paramètres suivants pour l'évaluation de la production orale :

. la situation de communication

. le fonctionnement du discours

. lc fonctionnement du langage*.

Le 1er paramètre, la situation de communication, se rapporte au contenu, c'est-à-dire à la quantité et à la pertinence de l'information qu'on retrouve dans le message et la façon d'adapter le contenu à l'auditeur et à la situation.

Le 2e paramètre, le fonctionnement du discours, vise l'organisation du contenu du message, de sa suite séquentielle et de la façon dont les idées sont reliées les unes aux autres.

Le 3e paramètre, le fonctionnement du langage, comprend le choix des structures syntaxiques et des éléments lexicaux ainsi que l'usage des éléments prosodiques servant à la transmission du message. Le critère de la prosodie regroupe les éléments de la prononciation, du débit, du volume et de l'intonation.

Pour chacun de ces paramètres, l'évaluation est faite sur une échelle de quatre points, **1 étant la cote la plus élevée** et **4 la cote la plus faible**. Un ensemble général de principes sous-tend les échelles d'évaluation des trois paramètres. **Une cote de 4** indique des habiletés langagières insuffisantes pour la tâche. **Une cote de 1** indique des habiletés langagières supérieures à la tâche. **Une cote de 2** indique des habiletés langagières suffisantes pour la tâche. Ces cotes sont les suivantes :

---

* Approche adaptée du Massachussetts Department of Education Assessment of Basic Skills.

4 - insuffisant

3 - inadéquat

2- adéquat

1- supérieur.

La description des critères d'évaluation

La situation de communication (le contenu)

Le critère du contenu porte sur ce qui a été dit. Ce critère s'intéresse à la quantité de contenu reliée à la tâche, à la **pertinence** du contenu ainsi qu'à son **adaptation** à l'auditeur et à la situation.

INSUFFISANT

4= Le contenu est insuffisant pour la tâche.

. Le locuteur ne dit presque rien

. Le locuteur se limite à des formules et des expressions d'un seul mot.

INADÉQUAT

3= Le contenu est impropre à la tâche.

. Le locuteur ne fournit pas suffisamment d'information pour transmettre un message.

. Le locuteur semble ignorer l'auditeur et la situation.

ADÉQUAT

2= Le contenu est suffisant pour la tâche.

. Le locuteur s'en tient au sujet et donne les renseignements nécessaires pour véhiculer un message.

SUPÉRIEUR

1= Le contenu est supérieur à la tâche.

. Le locuteur fournit une variété de renseignements appropriés à la tâche tels des généralisations, des exemples, des détails, etc.

Le fonctionnement du discours

L'organisation

Le critère d'organisation veut vérifier comment le contenu du message est structuré. Il s'intéresse à la séquence et aux rapports entre les idées dans le message.

INSUFFISANT

4= L'organisation est insuffisante pour la tâche.

. Il y a confusion chez le locuteur.

INADÉQUAT

3= L'organisation est insatisfaisante pour la tâche.

. Le message est décousu, l'auditeur éprouve énormément de difficulté à comprendre le message.

ADÉQUAT

2= L'organisation est suffisante pour la tâche.

. Le message est organisé; on peut identifier la séquence ainsi que le rapport entre les idées.

SUPÉRIEUR

1= L'organisation est supérieure à la tâche.

. Le locuteur aide l'auditeur à comprendre la séquence et les rapports entre les idées en utilisant des stratégies telles que résumer, amorcer le sujet, etc.

Le fonctionnement de la langue (syntaxe et lexique)

Le langage

Le critère du langage s'intéresse au langage utilisé pour transmettre le message : les structures syntaxiques - grammaticales et le choix de vocabulaire.

INSUFFISANT

4= Le langage est insuffisant pour la tâche.

. Le locuteur a un code linguistique rudimentaire

INADÉQUAT

3= Le langage est inadéquat pour la tâche.

. Le locuteur éprouve beaucoup de difficulté à trouver les mots pour exprimer ses idées et il commet plusieurs erreurs grammaticales. Il a un code linguistique très restreint.

ADÉQUAT

2= Le langage est suffisant pour la tâche.

. Le locuteur utilise un vocabulaire lui permettant de transmettre ses idées. Il commet des erreurs grammaticales. Il a un code linguistique fonctionnel.

SUPÉRIEUR

1= Le langage est supérieur à la tâche.

. Le locuteur utilise un vocabulaire riche et varié. Il commet peu d'erreurs grammaticales. Il a un code linguistique assez élaboré.

Les éléments prosodiques

Ce critère traite de la transmission du message. Il s'intéresse au volume, au débit et à l'articulation.

INSUFFISANT

4= La maîtrise des éléments prosodiques est insuffisante pour la tâche.

. Le volume est si faible que le me 'sage ne peut pas être compris.

. La prononciation est si peu claire que le message est incompréhensible.

INADÉQUAT

3= La maîtrise des éléments prosodiques est insatisfaisante pour la tâche.

. Le volume est si faible que le message est difficilement compris.

. La prononciation est si peu claire qu'elle nuit à la communication.

ADÉQUAT

2= La maîtrise des éléments prosodiques est suffisante pour la tâche.

. Le volume n'est ni trop faible, ni trop élevé. La prononciation est claire. Le locuteur utilise quelquefois des éléments tels que uhm..., ah..., tu sais.

. La compréhension de l'auditeur n'en est pas affectée.

SUPÉRIEUR

1= La maîtrise des éléments prosodiques est supérieure à la tâche.

. Le locuteur transmet son message de façon enthousiaste. Le volume varie pour mettre l'accent sur certains aspects. La prononciation est très claire.

Production orale
Échelle descriptive

	Situation de Communication				Fonct. du discours	Fonctionnement de la langue		
	Contenu							
Objectifs	1. Exprime ses réactions, expériences, sentiments et opinions	2. Communique de l'information	3. Incite les autres à agir	4. Raconte en ses propres mots une histoire connue	Org.	Lexique	Syntaxe	Eléments prosodiques
					5. Est capable d'organiser ses idées	6. Emploie les mots précis	7. Emploie des structures grammaticales appropriées	8. Utilise un débit, une prononciation, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la communication
Supérieur	Présence plus que suffisante de contenu (offre des points de repère)				Voir Note A			Presque toujours (90% du temps)
Adéquat	Présence suffisante de contenu pertinent				Voir Note B			La plupart du temps (75% du temps)
Inadéquat	Présence insuffisante de contenu pertinent				Voir Note C			Parfois (60% du temps)
Insuffisant	Présence très insuffisante de contenu pertinent, ou très grand manque de contenu pertinent				Voir Note D			Rarement (30% du temps)

La production orale

Notes de la grille descriptive

Note A	Idées présentées en séquence logique avec utilisation de mots liens.
Note B	Idées présentées en séquence logique.
Note C	Manque d'organisation dans la séquence des idées, ce qui nuit parfois à la compréhension du message.
Note D	Manque d'organisation dans la séquence des idées, ce qui nuit souvent à la compréhension du message.

Section 111 - L'utilisation de la grille

Les résultats et les interprétations

La cueillette des données fut effectuée durant la période du 1er au 26 mai 1989. Nous avons évalué 242 élèves et avons retenu 238 entrevues pour l'analyse, pour un taux de retention de 98,35%. En général, nous avons obtenu des données de qualité qui nous offraient la possibilité de faire des jugements concernant les objectifs retenus pour fins d'évaluation.

La compréhension orale

La grille de correction utilisée par les évaluateurs a été conçue pour qu'il y ait congruence entre les critères d'évaluation de la grille et les objectifs à évaluer. On retrouve dans la grille chacun de ces objectifs suivi d'une description de chacune des catégories suivantes : supérieure, adéquate et inadéquate.

Le tableau 2 à la page 34 donne les résultats de l'évaluation de la compréhension orale. Il est reconnu que, chez les élèves en immersion, les habiletés reliées à la compréhension orale sont très bien développées.

Quelques points méritent d'être relevés. Au-delà de 60% des élèves ont atteint la catégorie supérieure pour les objectifs 3 et 4 qui consistaient à faire des prédictions (63,02%) et à porter des jugements (68,0%). Quant aux objectifs 1, 2, 3, 4 et 6 on retrouve très peu d'élèves dans la catégorie inadéquate. Pour ce qui est de l'objectif 5, "déduit à partir du contexte la signification des mots et expressions," on retrouve 31,09% des élèves dans la catégorie inadéquate comparés à seulement 9,24% dans la catégorie supérieure. Au-delà de 91% des sujets se situent dans la catégorie adéquate ou supérieure par rapport à l'objectif 1, écoute et réagit dans une situation de communication orale. Environ 94% des sujets se répartissent quasi-également dans la catégorie adéquate (49,15%) et la catégorie supérieure (45,37%) pour l'objectif 2, "résume en ses propres mots les idées du locuteur." Une forte proportion de sujets se situent dans la catégorie adéquate (58,40%) pour l'objectif 6, se représente une scène décrite oralement.

Ces résultats ont ensuite été interprétés par le Comité d'interprétation qui avait à porter jugement sur le niveau d'atteinte des objectifs. Le comité a déterminé le pourcentage minimal d'élèves de l'échantillon qui devaient se classer dans les catégories adéquate et supérieure pour permettre qu'on considère le rendement comme étant satisfaisant.

Les jugements sont en grande partie basés sur les attentes du comité par rapport aux objectifs. Le comité a formulé ses jugements en fonction du degré de difficulté d'un comportement langagier par rapport à un autre. En d'autres mots, les objectifs de la compréhension n'étaient pas tous d'un même degré de difficulté ou de complexité.

Ceci dit, le comité d'interprétation est satisfait par rapport au niveau d'atteinte des objectifs 1 et 2 :

1. écoute et réagit dans une situation de communication orale;

2. résume en ses propres mots les idées du locuteur.

Le comité est très satisfait du niveau d'atteinte des objectifs suivants, parce qu'ils représentent des objectifs qui regroupent un ensemble d'habiletés plus complexes que, par exemple, écouter et réagir dans une situation de communication.

3. peut faire des prédictions;

4. peut porter des jugements;

6. se représente une scène décrite oralement.

Le comité d'interprétation se dit insatisfait du niveau d'atteinte à l'objectif 5 :

5. déduit à partir du contexte la signification des mots et expressions.

La grille d'évaluation du comité d'interprétation se retrouve au tableau 3.

Tableau 2

Compréhension orale 6e année

Objectifs	Supérieur	Adéquat	Inadéquat
1. Écoute et réagit dans une situation de communication orale	96* 40,33%**	122 51,26%	20 8,40%
2. Résume en ses propres mots les idées du locuteur	108 45,37%	117 49,15%	13 5,46%
3. Peut faire des prédictions	150 63,02%	71 29,83%	17 7,14%
4. Peut porter des jugements	162 68,06%	60 25,21%	16 6,72%
5. Déduit à partir du contexte la signification des mots et expressions	22 9,24%	142 59,66%	74 31,09%
6. Se représente une scène décrite oralement	77 32,35%	139 58,40%	22 9,24%

* Ce chiffre représente le nombre absolu de répondants dans cette catégorie.
**Ce chiffre représente le pourcentage de répondants dans cette catégorie.

Tableau 3
Évaluation du comité d'interprétation
Compréhension orale 6e année

Objectifs	Résultats réels[1]	Rendement satisfaisant[2]	Interprétation du comité
1. Écoute et réagit dans une situation de communication orale	91,59%	90%	Satisfaisant
2. Résume en ses propres mots les idées du locuteur	94,52%	95%	Satisfaisant
3. Peut faire des prédictions	92,85%	90%	Très satisfaisant[3]
4. Peut porter des jugements	93,27%	90%	Très satisfaisant[4]
5. Déduit à partir du contexte la signification des mots et expressions	68,9%	90%	Insatisfaisant
6. Se représente une scène décrite oralement	90,75%	80%	Très satisfaisant

1. Les résultats réels représentent le nombre total d'élèves qui se sont classés dans les catégories adéquate et supérieure (voir tableau 2).

2. Le rendement satisfaisant représente le pourcentage minimal d'élèves de l'échantillon qui devaient se classer dans les catégories adéquate et supérieure pour permettre que le rendement soit considéré satisfaisant.

3 et 4. Quoique les résultats réels sont très près du rendement satisfaisant, le comité est "très satisfait" du nombre très élevé d'élèves dans la catégorie supérieure (voir tableau 2).

La production orale

Les résultats de l'évaluation de la production orale se retrouvent au tableau 4 à la page 38. Les objectifs de la production orale portent sur les situations de communication, le fonctionnement du discours et le fonctionnement du langage. On constate qu'il y a beaucoup plus de variabilité par rapport aux objectifs de la production orale qu'à ceux de la compréhension orale. Le nombre de sujets qui se situent dans la catégorie insuffisante est négligeable.

Les objectifs reliés aux situations de communication sont atteints généralement de façon adéquate, puisque au-delà de 50% des sujets se retrouvent dans cette catégorie pour tous les objectifs. On remarque toutefois des différences dans la proportion de sujets qui se situent dans les catégories inadéquate et insuffisante. À l'objectif 3, incite les autres à agir et à l'objectif 4, raconte en ses propres mots une histoire connue, 27,72% et 23,94% des sujets respectivement n'atteignent pas le seuil minimal de réussite. Par rapport à l'objectif 5, l'organisation des idées, 37,39% des sujets atteignent le niveau supérieur et 47,48% atteignent le niveau adéquat.

Quant aux objectifs reliés au fonctionnement du langage, les résultats doivent être interprétés avec certaines réserves. On rappellera au lecteur que la catégorie intitulée adéquate ne qualifie pas un usage du français parfait et sans erreur mais signifie que les connaissances linguistiques sont suffisantes pour répondre aux besoins de la communication. De plus, le terme adéquat ne doit pas être interprété comme voulant signifier que l'on fait une comparaison avec les enfants du même âge dans un programme de français langue maternelle. De fait, en langue seconde, il est difficile de spécifier les connaissances linguistiques que devrait posséder un enfant de sixième année immersion. On peut difficilement comparer le Manitoba aux autres provinces canadiennes en raison des différences souvent marquées que l'on retrouve entre les programmes d'immersion d'une juridiction à l'autre. Ces mises en garde sont faites pour éviter toutes comparaisons non justifiées.

Les objectifs reliés au fonctionnement de la langue se rapportent au lexique, à la syntaxe et aux éléments prosodiques. Pour ce qui est du domaine lexical, 28,57% des sujets n'atteignent pas le seuil minimal de réussite. Une proportion semblable, soit 27,72%, n'atteignent pas le niveau adéquat dans l'emploi des structures grammaticales appropriées. Près de 20% des sujets ne maîtrisent pas les éléments prosodiques de la langue. De façon générale, au-delà de 70% des sujets ont atteint le niveau adéquat ou supérieur en ce qui concerne les objectifs reliés au fonctionnement de la langue.

Le comité d'interprétation s'est ensuite prononcé sur le niveau d'atteinte des objectifs. Le comité a interprété les résultats en fonction de la complexité de l'activité proposée tout en tenant compte de la complexité du comportement langagier pour un élève de la sixième année. Les résultats se retrouvent au tableau 5.

Le comité a jugé satisfaisant le niveau d'atteinte des objectifs 1, 2, 4, 5, 8 :

1. exprime ses réactions, expériences, sentiments et opinions (discours expressif);
2. communique de l'information (discours informatif);
4. raconte en ses propres mots une histoire connue (discours ludique-poétique);
5. est capable d'organiser ses idées;
8. utilise un débit, une prononciation, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la communication.

Le comité a jugé insatisfaisant le niveau d'atteinte des objectifs 3, 6 et 7:

3. incite les autres à agir (discours incitatif);
6. emploie les mots précis (le lexique);
7. emploie des structures grammaticales appropriées (la syntaxe).

Tableau 4
Production orale 6e année

		Objectifs	Supérieur	Adéquat	Inadéquat	Insuffisant
Situation de Communication	Contenu	1. Exprime ses réactions, expériences, sentiments et opinions	78* 32,77%**	121 50,84%	33 13,86%	6 2,52%
		2. Communique de l'information	84 35,29%	126 52,94%	22 9,24%	6 2,52%
		3. Incite les autres à agir	48 20,16%	124 52,10%	58 24,36%	8 3,36%
		4. Raconte en ses propres mots une histoire connue	52 21,84%	129 54,20%	54 22,68%	3 1,26%
Fonct. du discours	Org.	5. Est capable d'organiser ses idées	89 37,39%	114 47,89%	27 11,34%	8 3,36%
Fonctionnement de la langue	Lexique	6. Emploie les mots précis	57 23,94%	113 47,47%	61 25,63%	7 2,94%
	Syntaxe	7. Emploie des structures grammaticales appropriées	39 16,38%	133 55,88%	55 23,10%	11 4,62%
	Eléments prosodiques	8. Utilise un débit, une prononciation, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la communication	61 25,63%	130 54,62%	37 15,54%	10 4,20%

* Ce chiffre représente le nombre absolu de répondants dans cette catégorie.

**Ce chiffre représente le pourcentage de répondants dans cette catégorie.

Tableau 5
Évaluation du comité d'interprétation
Production orale 6e année

		Objectifs	Résultats réels[1]	Rendement satisfaisant[2]	Interprétation du comité
Situation de Communication	Contenu	1. Exprime ses réactions, expériences, sentiments et opinions	83,61%	80%	Satisfaisant
		2. Communique de l'information	88,23%	80%	Satisfaisant
		3. Incite les autres à agir	72,26%	80%	Insatisfaisant
		4. Raconte en ses propres mots une histoire connue	76,04%	80%	Satisfaisant
Fonct. du discours	Org.	5. Est capable d'organiser ses idées	85,28%	80%	Satisfaisant
Fonctionnement de la langue	Lexique	6. Emploie les mots précis	71,41%	80%	Insatisfaisant
	Syntaxe	7. Emploie des structures grammaticales appropriées	72,27%	80%	Insatisfaisant
	Eléments prosodiques	8. Utilise un débit, une prononciation, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la communication	80,25%	80%	Satisfaisant

1. Les résultats réels représentent le nombre total d'élèves qui se sont classés dans les catégories adéquate et supérieure (voir tableau 4).
2. Le rendement satisfaisant représente le pourcentage minimal d'élèves de l'échantillon qui devaient se classer dans les catégories adéquate et supérieure pour permettre que le rendement soit considéré satisfaisant.

Discussion et commentaires

Les résultats démontrent que sur le plan de la communication, les sujets étaient en mesure de véhiculer un message, de se faire comprendre en utilisant diverses stratégies de communication. Cette constatation reflète l'approche pédagogique qui sous-tend tout le programme d'études de la sixième année, voire du cycle primaire. Le programme d'études, tel qu'il est conçu, est axé sur le principe du savoir-faire.

Le savoir-faire observé chez les élèves dans le domaine des objectifs reliés à la communication semble être en grande partie un reflet des habiletés qu'ils possèdent en langue maternelle ce qui, possiblement, démontre un transfert d'habiletés de la langue maternelle vers la langue seconde. Cependant, il y a une exception : la maîtrise des habiletés reliées au discours incitatif, discours qui est peut-être moins utilisé et maîtrisé en langue maternelle. Les situations pédagogiques où l'enfant peut utiliser le discours incitatif ne sont pas nombreuses en salle de classe, ce qui mène en partie à des résultats moins que satisfaisants.

Ce transfert d'habiletés psycholinguistiques, qui explique le progrès des élèves en langue seconde, est aussi responsable de certaines difficultés sur le plan des connaissances reliées au fonctionnement de la langue, plus particulièrement aux niveaux du lexique et de la syntaxe. Dans le domaine de la syntaxe par exemple, on remarque l'usage de structures fautives qui sont souvent calquées sur la langue anglaise. De fait, des problèmes tels que la fossilisation précoce des erreurs et le plafonnement dans les habiletés expressives en langue seconde sont reconnus déjà depuis longtemps (Selinker, 1976, Richards, 1978, Harley, 1984, Pellerin et Hammerly, 1986). Ainsi, d'année en année, on rencontre les mêmes erreurs, le mauvais usage des verbes être et avoir, par exemple. Une question se pose à savoir dans quelle mesure ces erreurs sont transitoires? L'expérience démontre que certaines erreurs persistent en dépit des interventions pédagogiques de la part des enseignants(es). On doit aussi se demander à quel point ces erreurs sont attribuables au processus naturel de l'acquisition ou sont le résultat de l'apprentissage.

Cependant, le problème des erreurs doit être envisagé de façon réaliste et honnête. D'une part, on doit reconnaître l'existence des erreurs linguistiques et les effets que ces erreurs ont sur la langue. D'autre part, les enseignants et les enseignantes doivent être mieux outillés(es) sur le plan pédagogique pour être en mesure au cours de leur enseignement de se rendre compte et corriger les erreurs des élèves.

En raison des processus de fossilisation et de plafonnement qui opèrent au niveau du développement langagier de l'élève, il est difficile de négliger les nombreuses erreurs décelées au plan de la production orale. Le moment est peut-être propice à faire un partage plus judicieux entre l'importance que l'on accorde au contenu et celle que l'on accorde à la forme du message. Il est impossible de dissocier de façon arbitraire la forme du contenu.

Cette discussion des erreurs veut démontrer qu'il existe un écart entre la langue parlée des élèves de l'immersion et la norme linguistique. On souhaiterait que l'écart soit moins grand à la suite d'un enseignement aussi intensif. Afin d'améliorer la situation, il faudrait poursuivre les actions suivantes :

1) réexaminer notre position face à l'erreur en production orale;

2) préciser un syllabus qui reflète les connaissances linguistiques requises pour atteindre certains comportements langagiers;

3) établir un lien entre les objectifs reliés à la communication et les objectifs reliés au fonctionnement du langage;

Harley, B. (1984) "Mais apprennent-ils vraiment le français?" **Langue et société**, Vol. 12, pp. 57-62.

Pellerin, M., Hammerly, H. (1986) "L'expression orale après treize ans d'immersion française", **The Canadian Modern Language Review - La revue canadienne des langues vivantes**, vol. 42, nº 3, pp. 592-606.

Richards, J. C. (ed.) (1978) **Understanding Second and Foreign Language Learning**, Rowly, Mass. Newbury House.

Selinker, L. (1972) "Interlanguage", **International Review of Applied Linguistics**, Vol. 10, pp. 209-231.

4) fournir aux professeurs en service et en formation, les outils nécessaires pour mieux évaluer de façon formative la production orale;

5) élaborer une pédagogie plus spécifique à l'immersion.

Enfin, il serait approprié de mentionner quelques difficultés associées à l'évaluation de la compréhension orale et de la production orale. Chacun des objectifs évalués représente un comportement communicatif – langagier complexe. Les outils élaborés ne font que donner un aperçu du comportement encore plus complexe. De plus, les normes rattachées à la langue orale ne sont pas aussi bien documentées ou précises que les règles de la langue écrite. En effet, nos connaissances dans le domaine de la syntaxe de l'expression orale sont rudimentaires. Pour l'élève en immersion, l'unique contexte de communication en langue seconde est la salle de classe et, par conséquent, l'en retirer rend la situation artificielle. Toute évaluation portant sur la production orale est limitée par de telles contraintes.

Tableau 6
Tableau récapitulatif
Compréhension orale 6e année

Objectifs	Supérieur	Adéquat	Inadéquat	Interprétation du comité
1. Écoute et réagit dans une situation de communication orale	40,33%*	51,26%	8,40%	Satisfaisant
2. Résume en ses propres mots les idées du locuteur	45,37%	49,15%	5,46%	Satisfaisant
3. Peut faire des prédictions	63,02%	29,83%	7,14%	Très Satisfaisant
4. Peut porter des jugements	68,06%	25,21%	6,72%	Très Satisfaisant
5. Déduit à partir du contexte la signification des mots et expressions	9,24%	59,66%	31,09%	Insatisfaisant
6. Se représente une scène décrite oralement	32,35%	58,40%	9,24%	Très Satisfaisant

* Ces chiffres représentent le pourcentage des répondants dans ces catégories.

Tableau 7
Tableau récapitulatif
Production orale 6e année

		Objectifs	Supérieur	Adéquat	Inadéquat	Insuffisant	Interprétation du comité
Situation de Communication	Contenu	1. Exprime ses réactions, expériences, sentiments et opinions	32,77%*	50,84%	13,86%	2,52%	Satisfaisant
		2. Communique de l'information	35,29%	52,94%	9,24%	2,52%	Satisfaisant
		3. Incite les autres à agir	20,16%	52,10%	24,36%	3,36%	Insatisfaisant
		4. Raconte en ses propres mots une histoire connue	21,84%	54,20%	22,68%	1,26%	Satisfaisant
Fonct. du discours	Org.	5. Est capable d'organiser ses idées	37,39%	47,89%	11,34%	3,36%	Satisfaisant
Fonctionnement de la langue	Lexique	6. Emploie les mots précis	23,94%	47,47%	25,63%	2,94%	Insatisfaisant
	Syntaxe	7. Emploie des structures grammaticales appropriées	16,38%	55,88%	23,10%	4,62%	Insatisfaisant
	Eléments prosodiques	8. Utilise un débit, une prononciation, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la communication	25,63%	54,62%	15,54%	4,20%	Satisfaisant

*Ce chiffre représente le pourcentage de répondants dans cette catégorie.

Section IV - Conclusion

Les résultats de l'évaluation suggèrent que les objectifs retrouvés dans les composantes de la production orale et de la compréhension orale du programme d'études de français langue seconde sont atteints de façon satisfaisante ou adéquate. Par contre, le niveau d'atteinte a été jugé insatisfaisant par rapport à quatre des objectifs évalués : déduit à partir du contexte la signification des mots et expressions (compréhension orale), incite les autres à agir, emploie les mots précis, emploie des structures grammaticales appropriées (production orale). Les résultats indiquent que les objectifs de la compréhension orale sont mieux atteints que les objectifs de la production orale, surtout ceux reliés au fonctionnement du langage. Ces résultats appuient les recherches antérieures qui suggèrent que la compréhension orale est une habileté qui est bien développée chez l'élève en immersion. Ceci dit, les habiletés reliées à la compréhension représentent un processus complexe et parfois difficile à évaluer. Toute activité de compréhension de la part d'une personne dépasse largement la situation précise dans laquelle elle se retrouve lors d'une séance de testing.

Par rapport à la production orale, on reconnaît qu'il existe certaines difficultés vis-à-vis des objectifs reliés au fonctionnement du langage. Les lacunes que l'on remarque sur le plan lexical et le plan syntaxique peuvent compromettre le message parce qu'elles exigent des efforts supplémentaires de la part de l'auditeur. Cette constatation n'enlève rien au fait que les élèves en immersion ont acquis un grand nombre de compétences en langue seconde mais il faut quand même se demander si les erreurs que l'on retrouve en sixième année sont acceptables.

Le projet d'évaluation a aussi révélé que le programme d'études présentait certaines difficultés au niveau du choix et de la formulation des objectifs. Plusieurs objectifs sont en effet très semblables, donc, ils sont redondants. Nous sommes heureux de noter que le nouveau programme d'études de 1989 rectifie cette situation.

En guise de conclusion, il serait important de noter la gamme des facteurs qui contribuent au développement langagier des élèves en langue seconde. Les recherches sur l'acquisition d'une langue seconde démontrent que le programme d'études n'est qu'un facteur parmi plusieurs qui influencent l'apprentissage d'une langue seconde. Mentionnons, entre autres, le milieu scolaire, la formation des enseignants, l'attitude des parents, l'individualité des étudiants, les occasions d'utiliser le français à l'extérieur de l'école, etc. En réalité, les élèves de l'immersion peuvent communiquer une multitude de messages et intentions en français mais leur façon de le faire demeure toujours non native. Une fois que les enfants ont atteint, dans leur développement langagier, le stade qui leur permet de se faire comprendre par leurs professeurs et leurs copains de classe, il n'y a aucune motivation sociale qui les encourage à se rapprocher des normes du locuteur natif. Cette tendance peut à la longue, limiter le progrès en grammaire.

En somme, on doit reconnaître que certaines limites sont imposées par la situation d'apprentissage et par conséquent on doit concevoir le programme d'études comme étant un des outils qui facilite la tâche des professeurs en immersion. Une vision plus large de l'immersion demande la participation et la coopération de tous les intervenants : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, les divisions scolaires et les institutions de formation. La concrétisation d'une telle vision nécessiterait l'implantation de certaines mesures.

Recommandations

1. Dans le programme d'études, il serait important de définir de façon plus précise et opératoire la notion de l'approche communicative et la façon dont elle s'appliquerait à l'enseignement immersif, ainsi que mieux articuler le lien entre la forme et le message.

2. Aux niveaux des administrateurs et des professeurs, il faudrait reconnaître que le professeur en immersion joue deux rôles : 1) professeur de langue et 2) professeur de matière par conséquent on doit lui assurer une formation adéquate dans les deux domaines. Aussi, il faudrait assurer

aux professeurs la formation nécessaire pour intégrer l'enseignement des matières à celui de la langue.

3. Les divisions scolaires devraient d'efforcer de créer une ambiance française soit dans le cadre d'une école à double-voie ou plus facilement encore dans le contexte du centre immersif.

4. Il serait bénéfique d'accorder aux conseillers pédagogiques du Ministère une charge de travail qui leur permettrait, de concert avec les premiers responsables des juridictions divisionnaires, d'assurer une meilleure implantation des programmes.

5. Il serait pratique que les responsables de la formation des maîtres outillent les professeurs dans le domaine de l'évaluation formative afin qu'ils soient en mesure de mieux juger le progrès linguistique de leurs élèves.

6. Il serait souhaitable que les chercheurs en éducation entreprennent des projets de recherche traitant des divers aspects de l'enseignement immersif tels la pédagogie de l'immersion, l'intégration des matières, etc.

7. Il faudrait que les divisions scolaires fournissent aux enseignants(es) des occasions d'élargir leur réseau de contacts linguistiques dans la langue seconde des étudiants.

8. Il serait valable que tous les intervenants en éducation fournissent aux enseignants(es) plus d'occasions de perfectionnement professionnel dans la langue française.

9. Il serait nécessaire que tous les intervenants impliqués dans le mouvement immersif amorcent une nouvelle réflexion en vue de se donner une vision d'avenir, entre autres en reexaminant leur position face à l'erreur en production orale et en précisant un syllabus qui reflète les connaissances linguistiques requises pour atteindre certains comportements langagiers.

ERIC

Évaluation

de la compréhension

et de la production

orales

6e année

Outil d'évaluation

Mai 1989

ERIC

Le projet d'évaluation

Les buts de ce projet d'évaluation provinciale en français immersion sont les suivants:

- fournir à Éducation et Formation professionnelle Manitoba ainsi qu'aux éducateurs, de l'information sur le degré d'atteinte des objectifs établis dans les programmes d'études;

- recueillir des données qui permettront d'améliorer les programmes d'études.

La participation à l'évaluation

Un échantillonnage de deux cents élèves de la 6e année des écoles d'immersion participeront à cette évaluation. Les entrevues et la correction sont la responsabilité d'une équipe d'évaluateurs embauchés et entraînés par le Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface.

L'élaboration des instruments de mesure

En 1987, le Bureau de l'éducation française a entamé des démarches pour effectuer une évaluation provinciale de la discipline du français langue seconde en compréhension et en production orales au niveau de la 6e année. Une entente a été conclue avec le Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface qui a accepté la responsabilité de mener à bonne fin l'ensemble du projet. Le Centre de recherche a confié à un comité de professionnels du milieu la responsabilité d'élaborer l'épreuve et a consulté le comité consultatif pour l'évaluation provinciale en français immersion.

L'évaluation est basée sur les objectifs de compréhension et de production orales du programme de français immersion 6e année.

L'épreuve a d'abord été pilotée dans plusieurs écoles d'immersion puis revue et réévaluée par le comité responsable de l'élaboration des épreuves.

Le Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface tient à remercier sincèrement le comité technique responsable de l'élaboration des épreuves :

Raymond Théberge	Directeur du projet, C.U.S.B.
Rachel Deniset	Bureau de l'éducation française
Ephrem Dupont	Bureau de l'éducation française
Madeleine Coderre	Division scolaire Winnipeg
Bibiane Gobeil	Division scolaire Winnipeg
Claire Painchaud	Division scolaire Seven Oaks
Sylvia Taggart	Division scolaire Brandon

Merci également à Claude de Moissac, coordonnateur du projet, pour la qualité de son travail.

Les renseignements généraux

Les résultats d'une épreuve doivent permettre une évaluation qui soit la plus juste possible. C'est pourquoi l'épreuve doit être présentée aux élèves de façon à réduire, autant que possible, l'anxiété causée par son administration.

L'évaluation même aura lieu par le biais d'une entrevue. Chaque enfant évalué devra s'absenter de la classe pendant environ une demi-heure.

Afin de démontrer le lien qui existe entre l'entrevue, les grilles d'évaluation et le programme d'études, l'épreuve est présentée en deux sections. À la gauche des pages se trouve la description de la situation de communication que l'enfant est appelé à vivre; à la droite se trouvent les objectifs du programme d'études et les renvois aux grilles d'évaluation.

L'épreuve de compréhension et de production orales en français immersion

L'élève doit savoir utiliser la langue à des fins de communication. Les objectifs du programme d'études traitent d'habiletés langagières et non de connaissances.

Il est très important de créer une *situation de communication.* C'est-à-dire que l'enfant *ne parle pas pour parler* ! L'enfant fait quelque chose avec la langue.

Déroulement	Objectifs et explications
1. Présentation initiale L'évaluateur se présente, demande à l'enfant son nom, son âge, son année scolaire, depuis combien de temps il est en immersion. Ensuite on passe aux questions suivantes qui ont pour but de mettre l'enfant à l'aise, ainsi faciliter la communication.	**1. Production orale** Pour la production orale, l'évaluateur doit aider l'enfant à faire de son mieux. Les premières minutes visent la création d'une ambiance positive.
A. Parle-moi de ta famille, (nombre d'enfants, de frères et de soeurs, d'animaux, etc.). Parle-moi de ce que tu aimes à l'école. Parle-moi de ce que tu fais après la classe (musique, sports, lecture, télé). Parle-moi de ce que tu voudrais faire quand tu auras terminé la douzième année.	PO1 : Exprime ses réactions, ses goûts, expériences, sentiments et opinions. PO2 : Communique de l'information. PO5,6,7,8 : Organise ses idées, emploie les mots précis et les expressions justes, utilise un débit, une prononciation, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la communication. (L'évaluation de ces objectifs se fait au cours de toute l'entrevue.)
	1. Compréhension orale CO1 :Écoute et réagit dans une situation de communication orale. (L'évaluation de cet objectif se fait tout au long de l'entrevue.)

Déroulement	Objectifs et explications
	1.B Production orale
B. Lis-tu parfois des livres? Raconte-moi l'histoire d'un des livres que tu as lus en français cette année. (Sinon, une émission télévisée que tu as vue.) (Essayer de trouver une histoire continue qui permettra une bonne évaluation des capacités de raconter de l'enfant.)	PO4 : Raconte en ses propres mots une histoire connue.
2. L'école	**2. Production orale**
Parle-moi un peu de ce que tu penses de ton école.	PO1 : Exprime ses réactions, goûts, expériences, sentiments et opinions.
Décris-moi ton expérience en immersion. Puisque tu as déjà passé cinq ans dans une école d'immersion, qu'est-ce que tu changerais au programme d'immersion?	PO2 : Communique de l'information.
Parle-moi des activités qui se passent à l'école. Qui organise ces activités? Est-ce que les élèves ont un rôle dans le choix d'activités? Quel type d'activités aimerais-tu voir à ton école?	
Quelles sont les responsabilités ou les *privilèges* des élèves de la sixième année dans ton école? (ex: cantine, patrouille, camps, voyages, etc.)	**2. Compréhension orale** CO5: Déduit à partir du contexte la signification du mot *privilège* .
As-tu décidé si tu continuerais en immersion l'an prochain? Pourquoi? (ou pourquoi pas?)	
Comment te sens-tu quand tu parles français?	

Déroulement	Objectifs et explications
	3. Compréhension orale
3. Faire écouter la cassette de l'accident. (Texte en annexe 1.) On veut savoir quel est ton niveau de compréhension du texte et comment tu y réagis. On aimerait savoir si ce texte pourrait être transformé en film.	Il est important de donner à l'enfant une raison d'écouter et de bien identifier le genre de question qu'on va lui poser à la prochaine pause.
Pause 1 : Pourrais-tu prédire ce qui va arriver? (L'élève doit justifier sa prédiction.)	CO3 : Peut faire des prédictions.
Pause 2 : Pourrais-tu prédire ce que le propriétaire va dire à la policière?	CO3 : Peut faire des prédictions.
Pause 3 : Est-ce que le propriétaire est un bon *témoin* ? Pourquoi?	CO4 : Peut porter des jugements. CO5 : Déduit à partir du contexte la signification du mot *témoin* .
Pause 4 : Pourrais-tu me résumer en tes propres mots les faits les plus importants de ce que le conducteur a dit à la policière?	CO2 : Résume en ses propres mots les idées du locuteur. (S'assurer que l'enfant sache qu'on veut un résumé.)
Quelles *précautions* l'automobiliste a-t-il prises pour essayer d'éviter l'accident? Est-ce que le chien en sort *indemne* ?	CO5 : Déduit à partir du contexte la signification des mots *précaution* et *indemne* .
Fin du texte : D'après toi, pourrait-on trouver quelqu'un de responsable de l'accident? Pourquoi?	CO4 : Peut porter des jugements.
Si Mme France décidait d'acheter un autre chien, peux-tu prédire les actions de la famille pour empêcher un autre accident tragique? (Actions du père, de la mère, des enfants). (L'élève doit justifier sa prédiction.)	CO3 : Peut faire des prédictions.

Déroulement	Objectifs et explications
	3. Compréhension orale
Que penses-tu de cette histoire? Est-ce que ça ferait un bon film? Pourquoi? (ou pourquoi pas?)	CO4 : Peut porter des jugements.
3 (B)	**3.(B) Compréhension orale**
Je suis le policier. Sur ce papier, dessine la carte du *carrefour* où l'accident est arrivé, et montre-moi où étaient l'auto, le chien, le restaurant, la maison de Mme France, etc.	CO6 : Se représente une scène décrite oralement. CO5 : Déduit à partir du texte la signification du mot *carrefour*.
	3.(B) Production orale
Raconte-moi en même temps ce qui s'est passé.	PO4 : Raconte en ses propres mots une histoire connue.
4. Le téléphone sonne. Tu réponds. C'est pour ta mère, qui n'est pas à la maison. La personne te donne un message à transmettre. (Texte en annexe 2.) Raconte-moi en quelques mots le message à transmettre à ta mère.	**4. Compréhension orale** CO2 : Résume en ses propres mots les idées du locuteur. (S'assurer que l'enfant sache qu'on veut un résumé.)
5. Regarde ce plan de ville.	**5. Production orale**
J'arrive en train à la gare. Je veux aller au point B (Choisir un but au hasard). Peux-tu me dire comment m'y rendre en n'utilisant que des mots et sans pointer du doigt?	PO3 : Incite les autres à agir.

6. Remercier l'enfant de sa participation. On pourrait lui demander ce qu'il pense de l'exercice.

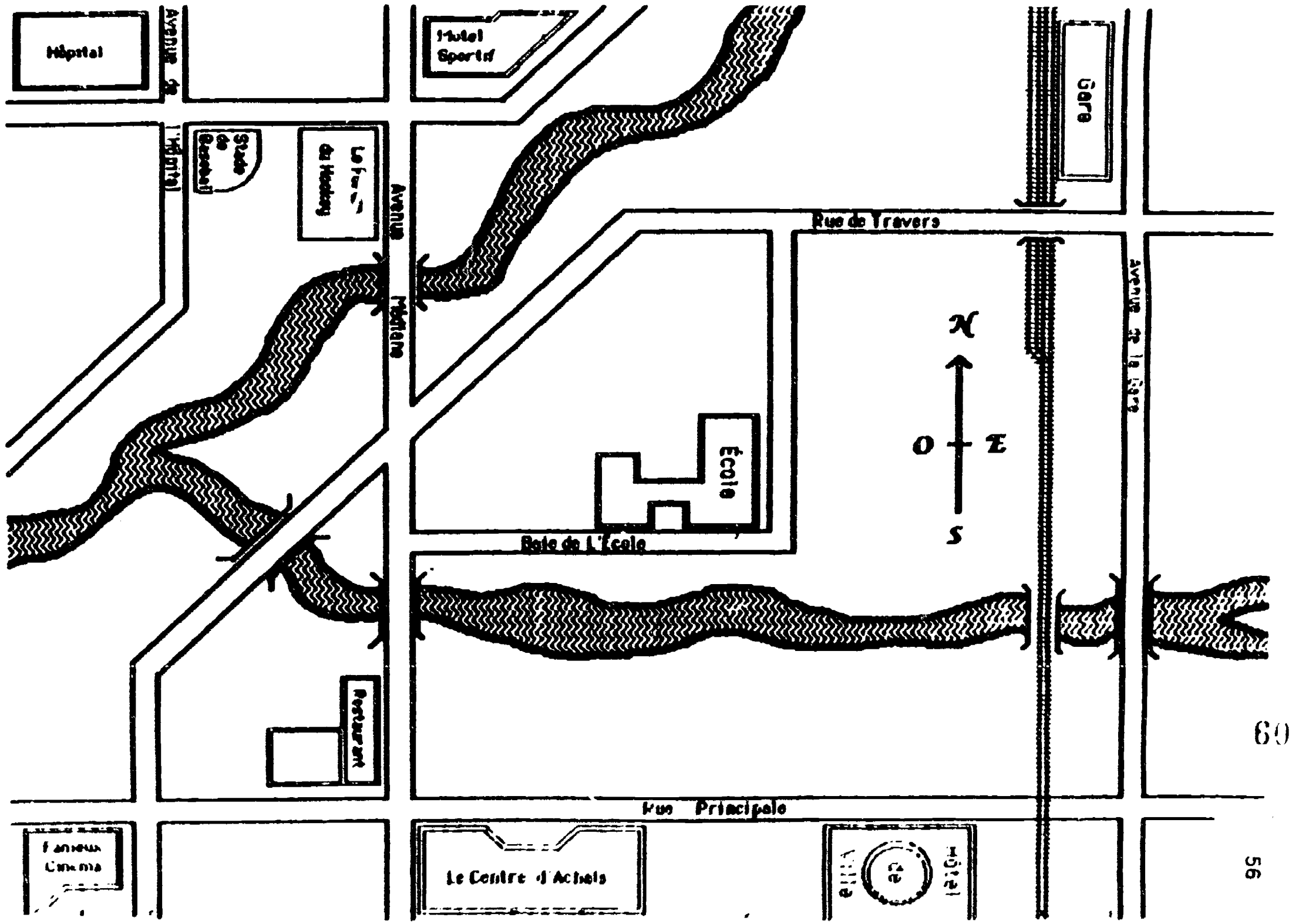
Hôpital
Avenue de l'Hôpital
Hôtel Sportif
Stade de Baseball
Université du Manitoba
Avenue Pembina
Gare
Rue de Travers
Avenue de la Gare
N
O
E
S
École
Rale de L'École
Restaurant
Rue Principale
Famous Cinema
Le Centre d'Achats
Hôtel de Ville

Annexe 1

L'histoire du chien

Narratrice : N
Conducteur : C
Policière : P
Témoin : T
Propriétaire du chien : Pr

N : Tous les matins, vers six heures, Robert Dumoulin, un jeune homme âgé d'une vingtaine d'années monte dans son auto et se rend à son travail. Ce matin, le treizième de novembre, il quitte son lieu de domicile avant même que le soleil se lève. Il neige légèrement. Il a neigé toute la nuit et les chemins sont recouverts d'une épaisse couche de neige fondante qui cache, aux intersections, une fine épaisseur de glace. Bref, attention les automobilistes, c'est glissant.

Pause 1 : (Prédiction : Pourrais-tu prédire ce qui va arriver? Justifier la réponse.)

N : Robert démarre sa voiture. Puis, il balaye la neige sur les fenêtres et y enlève le givre. Il recule de son emplacement de stationnement et part, s'en allant vers l'est, sur l'avenue du Grand Flocon. Arrivé à l'intersection de la rue Balade, il glisse un peu avant de faire un arrêt. Il n'est pas encore habitué à la neige. Trois camions et un autobus passent, se dirigeant tous vers le nord. Lorsque la voie est libre, il repart doucement pour ne pas déraper.

C'est à ce moment précis qu'il aperçoit un mouvement à droite. Un caniche blanc s'élance à travers le chemin. Robert klaxonne et freine en pensant : "Mais d'où vient donc ce caniche?" L'auto n'arrête pas tout à fait immédiatement, mais glisse et frappe le chien qui, malheureusement, n'en sort pas indemne. Une fois l'auto arrêtée, Robert sort pour examiner les dégâts.

À ce moment, le propriétaire d'un restaurant, sur le coin nord-est de l'intersection, sort de son établissement commercial pour aller voir de plus près les résultats de ce fâcheux accident qu'il a vu. Il s'arrête un instant, voyant une auto de

la gendarmerie arriver sur le terrain de stationnement. Il appelle la policière, qui décide de l'accompagner. En marchant vers la scène, la policière demande au témoin de lui décrire ce qui est arrivé.

Pause 2 : (Prédiction : Qu'est-ce que le propriétaire va dire à la policière? Justifier sa réponse.)

T : Cette automobile s'en allait vers l'est sur l'avenue du Grand Flocon. Je l'ai vue traverser le carrefour lentement, puis je l'ai entendue freiner. Elle a dérapé légèrement et a glissé un peu avant de s'arrêter. Malgré les précautions de l'automobiliste, l'auto a frappé le chien. Je suppose que le conducteur n'a vu le chien qu'au dernier moment. Il faisait encore noir et la neige qui tombe n'a sûrement pas aidé la vision. Je crois que c'est le chien de Mme France, qui habite à trois maisons d'ici. Normalement, il est attaché lorsqu'il est à l'extérieur de la maison. Je ne sais pas pourquoi il était détaché. Je peux aller chercher madame, si vous le voulez.

p : D'accord. Il va falloir lui dire ce qui s'est passé, tôt ou tard.

Pause 3 : (Jugement : Est-ce que le propriétaire du restaurant est un bon témoin? Pourquoi?)

N : Arrivé sur la scène de l'accident, la policière interroge Robert.

P : Qu'est-ce qui est arrivé ici?

C : J'ai frappé ce chien. Je m'en allais au travail. Je me dirigeais vers l'est sur l'avenue du Grand Flocon. J'ai fait mon arrêt. Quand la voie fut libre, j'ai avancé. Au milieu du carrefour, j'ai aperçu un mouvement venant de la première maison à droite. Avec la neige et la noirceur, je ne pouvais pas voir ce que c'était. À la dernière minute, j'ai vu que c'était un chien blanc qui allait sûrement traverser l'avenue. J'ai klaxonné. J'ai freiné pour essayer de l'éviter, mais la chaussée est glissante ce matin et l'auto ne s'est pas arrêtée à temps. Et voilà. Malheureusement, le chien est mort.

Pause 4 : (Résumer les idées du locuteur. Est-ce que l'automobiliste a pris toutes les précautions nécessaires?)

P : Bon. Quel est votre nom et votre adresse?

C : Je m'appelle Robert Dumoulin, et j'habite au 231, avenue du Grand Flocon.

P : Je peux voir votre permis de conduire et l'enregistrement de votre auto?

C : Bien sûr.

P : Est-ce que votre pare-brise était givré au moment de l'accident?

C : Non. Je l'ai dégivré avant de partir de chez moi, il y a à peine cinq minutes. Il n'y avait pas de neige sur le pare-brise au moment de l'accident.

P : Vos phares étaient-ils allumés?

C : Oui, regardez, je ne les ai pas éteints.

P : Étiez-vous attaché?

C : Oui. Je portais la ceinture de sécurité.

P : Merci. Nous allons attendre la propriétaire du chien avant de l'enlever du chemin.

N : Le témoin arrive avec la propriétaire du chien, qu'il a réveillée. C'est une dame d'à peu près quarante ans, et qui habite à trois maisons du carrefour.

Pr : Mon chien! Qu'est-il arrivé à mon chien? Qui l'a frappé?

P : Pardon madame. Il n'était pas attaché, et il voulait traverser la rue devant cette auto. Le chauffeur a essayé d'arrêter, mais la voie était trop glissante. Il a frappé votre chien, qui est mort. Le conducteur en est navré, croyez moi. Mais pourquoi votre chien n'était-il pas attaché puisqu'il était dehors?

Pr : Je ne sais pas. Il était à l'intérieur de la maison quand je me suis couchée hier soir. Je suppose qu'il s'est faufilé entre les jambes de mon mari lorsqu'il sortait de la maison pour aller au travail. Comment est-ce que je vais expliquer ça à mes enfants, qui aimaient ce chien?

P : À quelle heure votre mari a-t-il quitté la maison ce matin?

Pr : Vers six heures moins dix ce matin. Il travaille dans la construction au centre-ville.

P : Bon. Est-ce que vous pourriez me donner votre nom et votre adresse s'il vous plaît?

Pr : Mme Roseline France, 641 avenue du Grand Flocon.

P : Merci. Malheureusement, il n'y a pas grand chose qu'on puisse faire pour votre chien. On va l'enlever du chemin, pour ne pas nuire à la circulation.

Fin du texte : (Prédiction : Si Mme France décidait d'acheter un autre chien, peux-tu prédire les actions de la famille pour empêcher un autre accident tragique? - action du père, de la mère, des enfants.)

Annexe 2

Le message

Message à donner : texte de l'exercice 4.

Le téléphone sonne. Tu réponds. C'est pour ta mère, qui n'est pas à la maison. La personne te dit ce qui suit:

C'est le bureau du Dr. Voisin. Pourrais-tu dire à ta mère qu'elle a un rendez-vous le 3 juin à dix heures du matin, pour subir des rayons x. Ce ne sera pas au bureau du Dr. Voisin, mais à la Clinique du Village, au 89, rue Simoneau. Dis-lui qu'elle ne doit pas manger pendant les 8 heures avant son rendez-vous. Si elle ne peut pas y aller à l'heure prévue, qu'elle téléphone à la réceptionniste du docteur, Mme Unetelle. Le bureau du Dr. Voisin sera fermé lundi et mercredi. Merci.

ERIC

Compréhension orale

6e année

Objectifs	1	2	3
1. Écoute et réagit dans une situation de communication orale			
2. Résume en ses propres mots les idées du locuteur			
3. Peut faire des prédictions			
4. Peut porter des jugements			
5. Déduit à partir du contexte la signification des mots et expressions			
6. Se représente une scène décrite oralement			

Compréhension orale

échelle descriptive

6e année

Objectifs	1	2	3
1. Écoute et réagit dans une situation de communication orale	L'évaluateur reformule rarement la question pour assurer la compréhension	L'évaluateur doit parfois reformuler la question pour assurer la compréhension	L'évaluateur doit souvent reformuler la question
2. Résume en ses propres mots les idées du locuteur	Réussit 2 fois	Réussit 1 fois	Ne réussit pas
3. Peut faire des prédictions	Réussit 3 fois	Réussit 2 fois	Réussit 1 fois
4. Peut porter des jugements	Réussit 3 fois	Réussit 2 fois	Réussit 1 fois
5. Déduit à partir du contexte la signification des mots et expressions	Réussit 4 mots	Réussit 2-3 mots	Réussit 0-1 mot
6. Se représente une scène décrite oralement	Représente 4-5 détails	Représente 2-3 détails	Représente 0-1 détail

Production orale

6e année

		Objectifs	1	2	3	4
Situation de Communication	Contenu	1. Exprime ses réactions, expériences, sentiments et opinions				
		2. Communique de l'information				
		3. Incite les autres à agir				
		4. Raconte en ses propres mots une histoire connue				
Fonct. du discours	Org.	5. Est capable d'organiser ses idées				
Fonctionnement de la langue	Lexique	6. Emploie les mots précis				
	Syntaxe	7. Emploie des structures grammaticales appropriées				
	Eléments prosodiques	8. Utilise un débit, une prononciation, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la communication				

Production orale
Échelle descriptive

Objectifs	Situation de Communication — Contenu	Fonct. du discours — Org.	Fonctionnement de la langue — Lexique	Syntaxe	Eléments prosodiques	
1. Exprime ses réactions, expériences, sentiments et opinions 2. Communique de l'information 3. Incite les autres à agir 4. Raconte en ses propres mots une histoire connue	5. Est capable d'organiser ses idées	6. Emploie les mots précis	7. Emploie des structures grammaticales appropriées	8. Utilise un débit, une prononciation, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la communication		
Supérieur	Présence plus que suffisante de contenu (offre des points de repère)	Voir Note A	Presque toujours (90% du temps)			
Adéquat	Présence suffisante de contenu pertinent	Voir Note B	La plupart du temps (75% du temps)			
Inadéquat	Présence insuffisante de contenu pertinent	Voir Note C	Parfois (60% du temps)			
Insuffisant	Présence très insuffisante de contenu pertinent, ou très grand manque de contenu pertinent	Voir Note D	Rarement (30% du temps)			